

Commune de DOMSURE
Procès-verbal Réunion du Conseil municipal
Du 16 septembre 2025 à 19h30
Convocation du 11 septembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents : 10

Absente excusée : 1

Votants : 10

Date de la convocation et affichage : 11/09/2025

L'An deux mil vingt-cinq, le seize septembre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Patrick VACLE, Maire.

Présents : Patrick VACLE, Lilian BILLET, Brigitte FISCHER,
Xavier BERNARD DE DOMPSURE, Patrick BOUILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Brenda COSTANZO, Christine DROUILHET, Pauline MICHEL,

Absente excusée : Mathilde FERRIER,

Secrétaire de séance : Brigitte FISCHER

ORDRE DU JOUR

► Bâtiments communaux / terrain de jeux

- Point travaux restaurant
- Point travaux terrain de jeux
- Avenant bail location local infirmière
- Contrat maintenance panneaux photovoltaïques (bâtiments communaux – halle)

► ONF

- Proposition de prestations exploitation forestière
- Convention de mise à disposition de bois façonnés borde route
- Avance frais travaux ONF

► Finances

- Délibération GRDF redevance occupation du domaine public
- Entretien tracteur : épareuse (devis réparation - remplacement)
- Renouvellement abonnement Panneau Pocket
- Demandes de subventions et plan de financement sécurisation accès clocher église

► GBA

- Tri hors foyer

► RPI

- Achats matériels
- Point réunion Garderie Cantine Sou des Ecoles
- Date visite de rentrée des écoles

► Voirie

- Point Ets Boisson aménagement terrain de foot et voirie
- Devis Boisson place de retournement Impasse du 18/06/1944
- Devis Boisson – SARL TIPI voirie
- Divers

► Divers

- Convention cours informatique
- Divers

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 juillet 2025 est adopté à l'unanimité

► **Bâtiments communaux / terrain de jeux**

- Point travaux restaurant :

Monsieur le Maire précise qu'une réunion avec les entreprises est prévue le 23/09/2025 afin de faire le point sur les derniers travaux et finitions à réaliser.

- Point travaux terrain de jeux :

L'entreprise devrait démarrer cette fin de semaine avec la mise en place des tables de pique-nique, la table de ping-pong sur les différentes plateformes, l'installation du parcours de VTT puis viendra l'installation des différents agrès.

Un chemin d'accès pour les poussettes sera dessiné derrière les WC publics.

La haie sera taillée derrière les logements SEMCODA et des arbres seront plantés le long du parcours.

- Avenant bail location local infirmière : DEL2025-37

DEL 2025-37 Budget commune : bail location local infirmière

Monsieur le Maire rappelle le bail de location du local infirmière situé 1 Place de l'Eglise consenti par la commune à Mme BURG Virginie représentant la Société Cabinet Infirmier Foyer Soleil Maison de Santé 20 place du Champ de Foire 01851 MARBOZ en date du 03 mars 2018 et son avenant du 19 mars 2019.

Ce cabinet n'étant pas utilisé tous les jours, la Société Cabinet Infirmier demande l'autorisation d'une sous location à Mme GATTUSO Pauline, kinésiologue.

Pour se faire, il est demandé au bailleur principal d'établir une convention entre les parties.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la demande de sous location et l'établissement d'une convention entre les parties.
- **AUTORISE** M le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

- Contrat maintenance panneaux photovoltaïques (bâtiments communaux – halle) : DEL2025-38

DEL 2025-38 : Budget commune : contrat maintenance Héliophoton

Monsieur Le Maire présente la proposition de contrat de maintenance des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de la salle des fêtes et de la halle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la proposition de la Société Héliophoton SAS Moureau 450 route de Louhans 71580 Savigny en Revermont à savoir :
 - Intervention préventive : 299.00 € HT pour une visite annuelle
 - Intervention curative : taux horaire 55.00 € HT, forfait déplacement 43.00 € HT
- **Autorise** M le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

► **ONF** DEL2025-39

- Proposition de prestations exploitation forestière

- Convention de mise à disposition de bois façonnés borde route

- Avance frais travaux ONF

DEL 2025-39 : Budget commune : ONF convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route – Propositions de commande de prestations exploitation forestière

Monsieur le 1^{er} adjoint donne lecture au conseil municipal des propositions de commande de prestations d'exploitation forestière sur les parcelles 8-9-10, de la convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route à l'ONF ci-jointes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la proposition de commande de prestations de l'entreprise Romain D'Bois 374 Chemin du Mont Riant 01270 Villemotier pour l'abattage, façonnage et purge des pièces en cas de gros défaut au pied pour un montant HT de 2080.00 €
- Valide la proposition de commande de prestations de l'entreprise Gauthier Bois et Forêts 100 impasse des Arterots 01250 Montagnat pour le débardage pour un montant HT de 2240.00 €
- Valide la convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route à l'ONF pour le chantier référence FB250017411
- Valide la fiche de chantier correspondante Domsure 25-01 pour les parcelles 8-9-10 BF Grumes AUT 2025 ATDO
- Autorise M le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

► Finances

- Délibération GRDF redevance occupation du domaine public : DEL2025-40

DEL 2025-40 : Budget commune : RODP Redevance Occupation du sol – GRDF

Monsieur le Maire rappelle que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz sur la collectivité donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément à l'article R2333-114 du code général des collectivités territoriales modifié par le décret n° 2007-606 du 25 avril 2007.

L'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel sur notre collectivité donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément à l'article R2333-114-1 du code général des collectivités territoriales modifié par le décret n° 2023-797 du 18 août 2023.

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération avait été établie en ce sens en 2017 - DEL2027-46 – en collaboration avec le SIEA.

GRDF versera la somme de 282,00 € au titre de l'année 2025 pour cette redevance. Pour ce faire, le conseil municipal doit prendre une délibération permettant de procéder à l'émission d'un titre de recettes.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition qui lui est faite de procéder à l'émission d'un titre de recettes auprès de GRDF pour un montant de 282.00 €
- **AUTORISE** M le Maire à signer tous documents relatifs à ces dossiers de redevance d'occupation du sol du domaine public

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

- Entretien tracteur : épaveuse (devis réparation - remplacement) :

Monsieur le Maire précise qu'il a fallu changer les deux courroies du tracteur tondeuse ISEKI alors qu'il sort de l'entretien. Les courroies ont été achetées à Bourg afin de choisir une meilleure qualité et durabilité.

L'épaveuse du tracteur est en panne. Différentes pièces sont abimées donnant beaucoup de jeu au bras. La première acquisition date de 2008. La question se pose entre la réparation, l'achat d'un appareil neuf ou la sous-traitance. Différents devis seront demandés et les communes voisines seront questionnées. Un calcul plus détaillé sera réalisé sur les différents coûts pour déterminer la meilleure option.

- Renouvellement abonnement Panneau Pocket : DEL2025-41

DEL 2025-41 : Budget commune : Adhésion Panneau Pocket

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la possibilité de renouveler l'adhésion à l'application Panneau Pocket. Cette application permet aux mairies de diffuser des informations et des alertes aux habitants par le biais de notification sur leurs smartphones. C'est une application mobile simple et efficace qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune et est totalement gratuite pour les habitants.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- **Décide** de renouveler l'adhésion à l'application Panneau Pocket au prix de 390.00 € TTC pour 3 ans permettant ainsi de bénéficier d'un abonnement d'un semestre supplémentaire offert.

- **Autorise** le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

- Demandes de subventions et plan de financement sécurisation accès clocher église : DEL2025-42

DEL 2025-42 : Budget commune : Tableau plan de financement sécurisation accès au clocher de l'Eglise pour demandes de subventions DETR et PACTES DE TERRITOIRES

Monsieur le Maire rappelle les travaux de sécurisation de l'accès au clocher de l'Eglise. Il explique que la subvention DETR est moins importante que prévu. Il est donc nécessaire de modifier le tableau de financement comme suit à savoir :

Dépenses		Recettes	
- Travaux XLK	13 778.41 € HT	- Conseil Départemental 01 Pactes de territoire 2025	4 000.00 €
		- Préfecture Ain - DETR	2 756.09 €
		- Apport commune Domsure	7 022.41 € HT
Total	13 778.41 € HT	Total	13 778.41 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la modification du plan de financement et demandes de subventions

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

►GBA

- Tri hors foyer :

GBA propose aux communes d'installer de nouvelles poubelles de tri plus petites dans le centre village (abri-sacs, abri-bacs, corbeilles). CITEO analysera les dossiers de candidatures et déterminera l'éligibilité des communes fin décembre. Les mairies commanderont les équipements auprès de

fournisseurs sélectionnés à compter du 1^{er} trimestre 2026, paieront les factures des équipements aux fournisseurs puis les enverront à GBA pour reversement du soutien de CITEO.

Pourquoi remettre des poubelles ? Quel tarif exactement ?

Pourquoi ne pas mettre un panneau comme il commence à s'en voir dans certaines villes : « Je viens avec mes déchets, je repars avec mes déchets » ?

Dossier à suivre...

►RPI

- Achats matériels :

Quatre séparateurs de toilettes ont été commandés chez WESCO pour garantir un peu plus d'intimité dans les toilettes des maternelles pour un montant de 376.00 € HT soit 451.20 € TTC.

- Point réunion Garderie, Cantine, Sou des Ecoles :

Garderie : tous les membres du bureau sont démissionnaires. Cinq nouveaux parents ont intégré le conseil d'administration. Les résultats financiers sont positifs grâce à trois belles manifestations. L'année a été compliquée et fatigante suite aux soucis de remplacement d'un agent.

Restaurant scolaire : l'association présente un bilan positif, peu d'impayés (741,00 €).

Une seule manifestation est organisée : le jambon broché de la cantine qui a peu mobilisé (160 repas contre 250 l'année dernière).

Reprise des Ressources Humaines, de la facturation par les communes mais tout en restant associatif ?

L'association souhaite conserver un droit de regard sur l'élaboration des menus, le bien-être des enfants....

La commission a prévu de rencontrer la commune de Cormoz qui a repris la gestion du restaurant scolaire.

Sou des Ecoles : l'association présente de bons résultats de fin d'année grâce à de belles manifestations et le paiement de la quasi-totalité des cotisations des familles. A noter le manque de motivation de certains membres du corps enseignant pour organiser les projets de voyage.

Prochaine réunion le 26/09/25.

- La visite de rentrée des écoles s'est effectuée le 16/09/2025 en petit comité représentant les deux communes de Beaupont et Domsure.

►Voirie

- Point Ets Boisson aménagement terrain de foot et voirie : les travaux d'aménagement de l'ancien terrain de foot avancent vite.

- Devis Boisson place de retournement Impasse du 18/06/1944

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de réaliser rapidement une place de retournement aux LUZY afin d'évacuer les arbres coupés dans cette zone. L'entreprise Boisson Christian TP 4 Chemin des Vignes 39320 ANDELOT / MORVAL propose un devis DEV4128 d'un montant de 5 624.00 € HT soit 6 748.80 TTC qui est validé par l'assemblée.

- Devis Boisson – SARL TIPI voirie

DEL 2025-43 : Budget Commune : Devis travaux voirie

Pour rappel, la commune de Domsure a repris la compétence voirie jusqu'alors gérée par Grand Bourg Agglomération.

Depuis 2021, des études ont été faites afin de procéder à la reprise de la voirie.

La commune de Domsure ne faisant plus partie du regroupement de commandes voirie, chaque année il est demandé plusieurs devis afin de procéder à ces travaux.

- SASU TIPI TP 2 rue de la Clos 39190 Augea : Devis DE00001965 pour un montant de 87 800.00 € HT soit 105 360.00 € TTC

- EURL Boisson Christian TP 4 chemin des Vignes 39320 Andelot Morval : Devis DEV4126 pour un montant de 84 000.00 € HT soit 100 800.00 € TTC
Le sujet a été évoqué plusieurs fois en conseil municipal mais la délibération n'a pas été prise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de l'entreprise EURL Boisson Christian TP
- **VALIDE** les devis de l'entreprise EURL Boisson Christian TP N° DEV4126 pour un montant de 84 000.00 € HT soit 100 800.00 € TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

- Divers

► **Divers**

- Convention cours informatique : vu le peu de personnes inscrites sur l'année (3), le conseil municipal décide de ne pas renouveler la convention avec le conseiller informatique de la commune de St Etienne du Bois.
- Week-end des tracteurs-tondeuses les 20 et 21 septembre 2025 à Beaupont.
- Conférence Bresse Revermont le 18 septembre 2025
- Les Archives Départementales de l'Ain seraient intéressées par les livrets d'histoire en format papier. Il ne reste plus d'exemplaire. La version numérique leur a été transmise.
- Question est posée de l'assainissement à la Grange Viry. GBA n'est toujours pas revenu, ni intervenu. Contact sera repris afin de voir le problème des fossés dont les écobox sont écrasés.
- Passage de la fibre à la Grange Viry : une tranchée sera nécessaire pour raccorder les deux maisons neuves.

La réunion se termine à 21h30 avec le verre de l'amitié.

Prochain conseil municipal le jeudi 23 octobre 2025 à 19h30